Mêu des cris d'effroi des dames et de l'émoi général, une énorme canne plombée.

Appréhendé aussitôt, ce forcené qui renouvelait ses menaces de mort contre M. Loubet, fut conduit vers le poste de police.

Le président, souriant et fort maître de lui, recommanda aux agents de le traiter avec grande douceur.

Pendant ce temps, les complices du misérable, facilement reconnaissables à leurs larges chapeaux de paille, dits «Panama», sont balayés par une délicate charge d'arrière des agents de la sûreté et, au bout de quelques minutes, la place est débarrassée de leurs ignobles personnes.

M. Loubet acclamé

La foule qui, tout d'abord, n'a rien compris à cette sortie intempestive de quelques déséquilibrés, se ressaisit bien vite et, toujours délicate et bonne, commelorsque nulle passion malsaine ne l'étreint, c'est au Président qu'elle adresse son cri immense de protestation et de respect.

La clameur de : « Vive Loubet ! » ne cesse que pour faire place à une imposante manifestation républicaine.

Les cris de « Vive la République ! » et de « Vive l'armée du peuple ! » retentissent avec enthousiasme et couvrent encore longtemps de timides coups de sifflet.

Les perturbateurs sont expulsés l'un après l'autre et le calme renaît lorsque la cloche annonce l'arrivée aux balancés des concurrents du grand steeple.

Un coup de téléphone ordonné par le général Zurlinden a appelé, entre temps, à Auteuil, un renfort de garde républicaine.

L'un après l'autre, les « chapeaux blancs » sont arrêtés. On les entasse au commissariat de police qui semble un asile d'aliénés furieux.

Dans un angle, on panse l'agresseur du président de la République. Il en a coûté cher au pauvre fou d'avoir effleuré de la canne le haut de forme de M. Loubet.

Son visage n'est qu'un masque rouge, demi étranglé tout à l'heure par les officiers de la tribune présidentielle, il respire avec difficulté ; il ne sera interrogé que plus tard.

La foule de la pelouse continue à acclamer la République et son président. Le pesage encore taché de quelques présences équivoques est soigneusement purifié.

Les chefs de la bande

Parmi les meneurs de la bande nationaliste, on remarquait Firmin Faure, député antisémite d'Oran ; JULES DANSETTE, député clérical d'Armentières ; et Lasies, député nationaliste du Gers.

Dans la même bande on remarquait également le toupet de clown du marquis de Rochefort. Mais, toujours froussard, Boubou-Rochefort disparaît comme par enchantement dès que la foule acclame la République et M. Loubet.

On n'a plus revu le vieux pitre de la journée.

Il a eu peur pour sa peau de renégat.

Pendant qu'une procession ininterrompue de membres du corps diplomatique, de députés et sénateurs, de personnages officiels défile devant M. Loubet, toujours souriant, pour lui exprimer leur sympathie et leurs félicitations d'avoir échappé à la matraque de l'assommeur nationaliste, arrive la garde républicaine, mandée par téléphone.

Le préfet de police lui donne l'ordre d'entourer la tribune présidentielle.

M. Loubet, les deux mains sur la barre d'appui de la tribune, cause alors avec le président du Conseil.

A bas la Calotte !

Un peu plus loin, au pavillon à 5 fr., quelques nationalistes essaient encore de siffler et de crier : A bas Loubet !

Leurs cris sont aussitôt étouffés par les acclamations répétées de: Vive Loubet! Vive la République!

Ces acclamations se confondent avec les cris nourris de : A bas la calotte ! A bas les jésuites !

Les nationalistes, fort piteux, s'esquivent aussitôt et se dispersent dans la foule, qui acclame toujours la République et crie avec entrain : A bas la calotte !

Le départ du Président

Aussitôt après la fin du grand steeple, les manifestations recommencent. Comme les cris de : Vive Loubet sont aussi nourris que ceux des protestataires, des bagarres se produisent. De nouvelles arrestations sont opérées.

Les individus arrêtés sont acclamés ou conspués par le public.

Entre les deux courses, M. Dupuy paraît derrière la tribune présidentielle. On crie : Vive Dupuy et quelques cris de : Démission, rapidement couverts se font entendre.

A quatre heures juste, une violente bagarre se produit, les manifestants frappent les agents. M. Grillière, officier de paix, est emporté la tête en sang. On ramasse des chapeaux sur lesquels il y a écrit : Démission.

Les arrestations continuent.

On fait avancer la garde à cheval pour déblayer le derrière de la tribune présidentielle. Le public siffle les gardes. Les manifestants se calment un peu.

La canne qui a blessé M. Grillière est une canne plombée à angle coupant.

Tous les individus arrêtés ont des œillets rouges ou blancs à la boutonnière comme signe de ralliement.

A 4 heures 25, on fait avancer les voitures de la présidence derrière la tribune officielle.

Le tumulte est à son comble. Le président de la République prend place dans la première voiture avec M. Charles Dupuy, le général Zurlinden et le général Baillioud par des gardes à cheval ouvrant difficilement le passage. M. Loubet part salué d'acclamations d'une partie de la foule et de cris hostiles de l'autre partie. La foule continue à être énervée. Le calme se rétablit difficilement.

M. Loubet est rentré à 4 heures 45, à l'Elysée; de nombreux personnages politiques sont venus témoigner à M. Laubet leurs vives sympathies.

Un mot de M. Loubet

L'impassibilité de M. Loubet devant la manifestation la plus extraordinaire qu'il ait été donné de voir sur un champ de course est beaucoup commentée.

Je vous assure, a-t-il dit avant de quitter la tribune à M. Renoux, ancien chef de M. Floquet, que ce qui se passe ici n'est pas fait pour me décourager et je crois même que c'est une bonne chose.

L'AUTEUR DE L'ATTENTAT

L'individu qui a tenté d'assommer le président de la République à coup de canne plombée est le baron de Christiani, domicilié 20, rue de l'Arcade, à Paris.

Très riche, il fait partie de plusieurs sociétés hippiques et patriotardes.

Son interrogatoire a commencé aussitôt après le départ de M. Loubet.

Il a refusé tout d'abord, avec obstination, de répondre aux questions qui lui étaient posées et de faire connaître les mobiles de sa tentative d'assassinat.

Comme nous le disons plus haut, le lâche agresseur de M. Loubet habite 20, rue de l'Arcade, dans un appartement d'un loyer élevé

Un nombreux personnel domestique est attaché à son service. Son identité exacte est celle-ci : Baron Ferdinand de Christiani, âgé de 45 ans, membre du Cercle de la rue Royale et affilié à certaines ligues dites patriotiques.

Le baron de Christiani est un clérical fieffé doublé d'un royaliste militant.

Sitôt connus, la nouvelle de l'attentat contre le Président de la République et l'arrestation de son auteur, ainsi que le nom de ce dernier, plusieurs membres des cercles royalistes et patriotiques sont venus, au domicile du baron apporter leurs félicitations.

Un complot royaliste

Il est maintenant établi que les manifestations d'Auteuil ont été l'œuvre de groupes royalistes et de quelques antisémites.

L'acte du baron Christiani a produit une vive émotion.

Parmi les personnes qui se sont jetées sur le baron Christiani, citons le général Brugère et l'ambassadeur de Russie, qui ont été les premiers à désarmer le forcené.

Il se précipitait sur la tribune, la canne levée, lorsque les personnes les plus proches le désarmèrent non sans une lutte énergique. Les agents durent le protéger contre la fureur d'une partie de la foule, qui voulait l'écharper.

Les personnes présentes dans la tribune, principalement M. Lucipia, président du conseil municipal, affirme que l'extrémité de la canne du baron Christiani a touché le chapeau du président.

La nouvelle de l'attentat a produit une émotion considérable sur les grands boulevards.

Il convient de rapprocher cet attentat des menées du duc Gamelle, dont nous parlions hier.

C'est le parti royaliste qui a armé la main du baron Christiani.

Arrestation de M. Dansette

DÉPUTÉ DU NORD

Parmi les personnes arrêtées au cours des manifestations d'Auteuil, se trouve, dit l'*Agence Havas*, M. Jules Dansette, député du Nord.

Jaloux des fausses barbes et des lunettes bleues des Du Paty de Clam et des Gribelin, le député clérical d'Armentières, s'était affublé d'un chapeau de paille à larges bords et faisait chorus avec la bande nationaliste.

On ne connaissait pas encore M. Dansette sous ce burlesque aspect.

300 arrestations

Au moment où M. Loubet a quitté le champ de courses, il y avait trois cents individus au moins mis en état d'arrestation.

Les clubs royalistes ont fortement donné.

L'armorial de France fournit la presque totalité de ces arrestations.

Tous les individus arrêtés prétendent avoir poussé seulement le cri de : Vive l'armée, et pas de cris séditieux.

Ces fervents de Gamelle n'ont pas même le courage de leurs actes.

NOUVELLES DÉCLARATIONS DE L'EX-COMMANDANT ESTERHAZY

Paris, 4 juin. — Voici la traduction des déclarations nouvelles qu'Esterhazy a faites au *Times* ; il en a fait d'analogues, comme on sait, au *Daily Chronicle*, et ses déclarations au *Times* sont signées :

« Vous me demandez ce que je vais faire ? Eh bien ! je vais faire ce que je n'ai pas fait depuis des mois, malgré les supplications et les offres qui m'ont été faites.

» C'est entièrement parce que j'avais des liens qui me rattachaient au service que je me suis tu. Dans les circonstances, je ne pouvais rien dire, car je n'étais pas responsable. La responsabilité incombait entièrement à mes supérieurs.

» Le jour où j'ai été mis à la retraite par les procédés les plus illégaux, j'étais libre et je voulais tout dire ; mais les prières et les supplications les plus pressantes venues de tous côtés, y compris les députés amis de l'état-major, m'ont engagé à garder le silence. Oui, mais les preuves ? Je me suis sacrifié pour ces supérieurs qui m'avaient indignement abandonné, me souvenant encore qu'ils portaient les épaulettes d'officiers généraux que ma famille a portées pendant tant de générations, que mon père, qui était décoré de votre Ordre du Bain, portait en combattant côte à côte avec vos troupes en Crimée.

Mais maintenant la mesure est comble et je parlerai. Oui Monsieur, c'est moi qui ai reçu du colonel Sandherr l'ordre d'écrire le bordereau. Cela, je l'avoue. Les preuves de la trahison d'un officier appartenant, sans le moindre doute, au ministère de la guerre, étaient évidentes depuis des mois. Il était absolument nécessaire de trouver le coupable ; — de là le bordereau. »

« Et que disent de moi mes chefs de l'Etat-major ? demande le correspondant du *Times* au commandant Esterhazy. — Ils disent ce qu'ils voudront ; mais je les tiens. Je avaisme tout entre les mains depuis le commencement ; ce sont un tas de misérables coquins, ces foudres de guerre qui m'abandonnent si lâchement maintenant et qui, autrefois, étaient heureux de remercier Mme Pays de son intervention.

» Pendant longtemps, ils m'ont recherché et cultivé avec le plus grand zèle ; maintenant, ils s'imaginent que, fidèle à mes instincts de soldat je continuerai à me taire. Mais ils se trompent. Je me révolte et je parlerai.

» Qui, je suis le soldat dévoué jusqu'aux dernières limites du devoir, ce que j'ai toujours été, je l'affirme, — comme ils savent la vérité, leur conduite est infâme. — Oui, j'ai commis un acte criminel dont ils sont également responsables et même plus responsables que moi. D'ailleurs, comme vous le voyez, j'ai les preuves et je les fournirai.

» Après m'avoir fait garder le silence pendant des années, un des hommes les plus influents de la troisième République (M. Laguerre, l'ami intime de M. Dupuy, le premier ministre de France et de M. Lebret, le ministre de la justice) m'a fait ici les offres les plus séduisantes que j'ai repoussées et, maintenant on me menace.

» Mais je n'en poursuivrai pas moins ma résolution de tout raconter jusqu'au bout, comptant dans la noblesse et la grandeur de cette Angleterre qui, seule, entre les pays du monde a appris à unir le respect de l'ordre à la pratique de la liberté. »

L'ARRESTATION DE DU PATY

Paris, 4 juin. — L'ouverture de l'information prescrite par le ministre de la guerre contre le lieutenant-colonel en non activité du Paty de Clam a été principalement motivée par les témoignages apportés devant la Cour de cassation, et tendant à imputer à cet officier plusieurs faux et usages de faux.

A ce propos, nous pouvons dire que la lettre adressée par Du Paty de Clam, sous pli recommandé, au ministre de la guerre, bien qu'étant datée du 31 mai 1899, n'est parvenue que le 2 juin, à deux heures de l'après-midi, au général commandant le département de la Seine.

Elle a été transmise le 3 juin au gouvernement militaire de Paris et elle n'a été remise que ce matin 4 juin, au ministre de la guerre.

D'après les indications portées sur l'enveloppe même de la lettre, il résulte que celle-ci n'a été déposée au bureau de poste n° 104, de l'avenue Bosquet, que le 1er juin, à 8 h. du soir.

Or, M. du Paty de Clam était arrêté le 1er juin, à 7 heures du soir.

LE MONUMENT FOURIER

Paris, 4 juin. — L'inauguration du monument élevé à la mémoire de Charles Fourier a eu lieu aujourd'hui à 3 h. 1/2 au milieu d'une affluence considérable de disciples de l'école phalanstérienne.

C'est au boulevard de Clichy, à l'angle du pont Caulaincourt, que s'élève la statue. Charles Fourier y est représenté assis sur une borne, l'attitude est méditative.

Le statuaire E. Derré a donné une grande expression à la physionomie du penseur. Sur le socle se trouve cette inscription :

L'ASSOCIATION DU CAPITAL, DU TRAVAIL ET DU TALENT

A

CHARLES FOURIER,

RÉVÉLATEUR

DES LOIS DE L'HARMONIE UNIVERSELLE

RÉALISÉE

PAR L'ASSOCIATION INTÉGRALE

1772-1837

La cérémonie était présidée par M. Delbrucq, un des plus anciens disciples de Fourier.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Nouvelles de l'extérieur

DANS LES PRISONS D'AMÉRIQUE

New-York, 4 Juin. — L'homme est un loup pour l'homme, dit un adage antique ; il serait plus vrai de dire, en certains cas, qu'il est un tigre. Ce serait, du moins, le mot qu'il conviendrait d'appliquer aux directeurs des prisons d'Amérique si nous en croyons les rapports qui nous parviennent au sujet des mauvais traitements, voire des tortures infligées aux détenus.

Dans la prison d'Ehmira, comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, mais nous citons celle-là parce que les philanthropes yankees la donnent volontiers comme un modèle du genre, la flagellation est appliquée avec la dernière rigueur et pour la moindre faute contre le règlement.

Voici quelques-uns des délits susceptibles de faire endurer ce supplice au malheureux prisonnier qui les commet : dispute ou voies de fait dans l'intérieur de la prison, s'absenter de la salle de travail sans permission, déplacement du matériel, être trouvé porteur de travail ou d'allumettes, employer des expressions triviales, parler à un chef sur un ton insultant, ne pas croiser les bras dans les instants de repos commandé, ne pas se lever quand on est interrogé à la salle d'étude, etc.

La flagellation est donnée avec un fouet fait d'épaisses courroies de cuir, garnies de noeuds. Pour rendre la cour plus belle et plus cuisantes les blessures occasionnées par son cinglement sur les chairs, on le fait macérer longuement dans l'eau salée. Chaque coup du terrible instrument fait lever une ampoule énorme que le coup suivant déchire, faisant jaillir le sang sur les tortionnaires. Le patient est le plus souvent inanimé quand on le relève du banc sur lequel on l'a lié pour y subir la peine. On cite plusieurs cas où des prisonniers sont morts sous les coups et beaucoup restent infirmes pour toute leur vie.

Faits Divers

HORS RÉGION

LE RÉVOLVER AU TRIBUNAL

Mauriac, 4 juin. — Hier, un nommé Dauriac, originaire de Seyssès, a tiré trois balles sur les membres du tribunal correctionnel pendant l'audience. Aucun des magistrats n'a été atteint.

Dans l'interrogatoire qu'il a subi, Dauriac a déclaré qu'il avait voulu atteindre M. Abadie, président du tribunal, et qu'en outre son intention était de tuer M. Sarreau, avoué, et M. Bayard, conseiller à la cour d'appel de Toulouse, aux agissements desquels il attribue la ruine de sa mère, qui perdit un procès en 1872.

DRAME DU BRACONNAGE

Bourg, 4 juin. — Les deux gardes-chasse Meyer et Byr, de Sainte-Croix et de Pizay (Ain), entendant un coup de feu dans un bois confié à leur surveillance, voulurent surprendre le braconnier. Comme ils arrivaient à sa portée, un nouveau coup de feu éclata et, tandis que le garde Meyer était blessé au bras, son camarade Byr tombait, frappé en pleine poitrine.

Meyer courut chercher du secours et Byr fut transporté à Sainte-Croix, où il ne tardait pas à expirer.

Le coupable présumé a été arrêté.

SUICIDE D'UN CONSCRIT

Saint-Sever, 4 juin. — Un conscrit, nommé Alfred Amiard, n'ayant pas été réformé par le conseil de revision, s'est coupé la gorge avec son couteau.

Il est mort quelques heures après.

DANS LA RÉGION

L'Affaire Flamidien

Tartuferie

Maintenant que le syndicat Flamidien est démasqué, que les agissements de ses agents sont connus, que deux d'entre eux ont été arrêtés et condamnés à la prison, la *Dépêche* écrit :

» Nous n'avons pas l'intention de nous substituer au rôle de la justice et *ceux de nos amis qui, sous leur responsabilité, ont cru devoir faire diverses démarches*, n'ont jamais eu plus que nous cette intention. C'est le juge d'instruction auquel devaient et auquel doivent aboutir tous les renseignements et c'est à lui d'en faire un usage conforme à ce qui est son devoir. »

Peut-on tenir un pareil langage après avoir employé des Duthilleul !

C'est de la pure tartuferie. N'en disons pas davantage.

Tous les renseignements doivent aboutir au juge d'instruction, dit notre confrère clérical. Oui, et surtout les renseignements faux ou inexacts, n'est-ce pas ?

La déclaration de la voyante Justine, par exemple, les dépositions de témoins menacés à défaut de celles de témoins subornés, etc.

Attendons les débats publics de l'affaire et on en apprendra encore de belles.

La Tombola des Anciens sous-officiers

DE LILLE

Voici la liste des numéros gagnant les gros lots de la tombola :

Le n° 707, 8e série, gagne la villa ou 6500 francs ; le n° 7681, 1re série, gagne un cheval avec harnais et voiture ; le n° 9882, 1re série, gagne un wagon de charbon de 10.000 kilos.

Les numéros suivants gagnent une obligation de 100 francs.

2501 6e série, 4647 20e série, 6251 15e série, 634 7e série, 1444 13e série, 3752 20e série, 709 15e série, 2355 14e série, 3621 19e serie, 8417 12e série.

LE JOURNAL DES BOUGIES VERTES

Il existe à Lille un journal qui s'appelle le *Peuple*, et s'intitule organe de la démocratie chrétienne.

De la première ligne à la dernière, la rédaction de cette feuille pue l'eau bénite ; et il n'est pas un seul de ses articles qui ne décèle son origine ensoutanée. On sait en effet que ce sont les jésuites qui l'inspirent et le rédigent en s'abritant derrière certains employés de la Faculté Catholique, chargés de propager dans la classe ouvrière les sales inventions de leurs Flamidiens de patrons.

La rédaction apparente en est confiée à ces prétendus travailleurs, qui n'ont eu, à l'heure des élections, de tendresses que pour les Motte, les Barrois, les Roger, les Loyer et autres millionnaires cléricaux, et qui s'efforcent de diviser les prolétaires en deux partis distincts afin de permettre au Capital et à l'Eglise de maintenir leur domination.

Quant à la besogne du *Peuple*, c'est celle qui est trop sale pour que la *Croix* ose s'en charger : ce n'est pas peu dire !

Et la spécialité de cette feuille c'est de diffamer les ouvriers socialistes militants et de chercher à leur faire perdre l'estime de leurs concitoyens.

Il est peu de numéros, par exemple, où notre ami Delory ne soit accusé de s'enrichir au détriment de la ville et de ses camarades.

Delory méprise avec raison ces calomnies ; quand on a son passé de dévouement et d'abnégation, on est au-dessus des attaques de gens qui ne sont sortis de leur bénitier qu'à l'heure où les calotins eurent besoin d'ouvriers traîtres aux intérêts des travailleurs.

Ces compètes là, d'ailleurs, peuvent se régler plus tard, et tout ce que méritent les individus qui nous occupent pourra leur être accordé le jour où ils mettront leurs sacrés fondements à la portée de certaines bottes. Nous connaissons, en effet, pas mal de camarades très désireux d'apprendre à ces échappés de sacristie comment on répond aux journalistes de leur espèce.

Nous reproduisons aujourd'hui une lettre que le citoyen Debierre adresse au dit *Peuple* qui avait publié un article prétendant que Debierre et Ghesquière s'étaient, par une nuit d'orgie, querellés et battus dans un café de la ville.

Mais véritablement c'est faire trop d'honneur à ces gens que de rectifier leurs dires ; après une saleté, ils en publièrent une autre ; la matière ne leur fera jamais défaut. C'est la rédaction des bougies vertes.

*
* *

Voici la lettre adressée au *Peuple* par le citoyen Debierre :

Monsieur le Rédacteur en chef du journal *Le Peuple*, à Lille.

Sous le titre « Linge sale ou les dessous de l'entente socialiste », votre correspondant, sous la dénomination de « Un Indiscret », donne dans votre N° du samedi 3 juin 1899, la narration d'une prétendue altercation nocturne entre M. Ghesquière, mon collègue à la Mairie de Lille, et moi, qui n'est pas de la fantaisie, mais de la tartuferie éhontée. Personnellement, j'aurais pu prendre cela pour une plaisanterie grossière, mais je connais trop le monde pour ne pas savoir qu'il ne le prendra pas ainsi.

Je n'ai pas besoin de dire que tout est faux et mensonge, en ce qui me concerne, dans cette escobarderie où l'absurde le disputa à l'ignoble.

Je n'ai pas à vous donner l'emploi de mon temps, mais pour le public que votre journal cherche à tromper et auprès duquel il cherche à me déconsidérer, je dirai que samedi soir, 27 mai (jour visé par votre journal), je suis resté de 8 h. 1/2 à 11 h. 45 à la conférence donnée à Fives, à l'école de la rue de Bouvines « Pour l'Instruction des Ouvriers », où tout le monde m'a vu; qu'à minuit, j'arrivais au théâtre (la représentation venait de finir) où j'avais à peine le temps de sauter dans le car A qui me conduisait chez moi en compagnie de plusieurs personnes que je pourrais citer.

Nulle part, je n'avais vu M. Ghesquière.

Je plains, Monsieur le Rédacteur en chef, les journalistes qui acceptent parmi eux un reporter pareil au vôtre,

Ou c'est un illuminé ou c'est Basile ; dans les deux cas, il n'a pas sa place dans le journalisme.

Je vous prie, et au besoin je vous requiers, Monsieur le Rédacteur en chef, d'insérer cette rectification dans le plus prochain N° du journal *Le Peuple*, à la place même où il a pu a ce journal dé me diffamer.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Ch. DEBIERRE

Dernière Heure

La Revision DU PROCES DREYFUS

Nouveau Conseil de Cabinet

Paris, 4 juin. — Les ministres se sont de nouveau réunis ce soir à 9 heures, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Charles Dupuy.

Tous les ministres et sous-secrétaires d'état y assistaient, à l'exception de M. Peytral, ministre des finances.

Ils ont échangé leurs vues sur un ensemble de mesures qui seront l'objet d'une délibération du Conseil des Ministres, convoqué pour demain matin à l'Elysée.

Manifestations revisionnistes

Ce matin, M. Marcou, sous-chef de bureau au ministère des finances, demeurant 96, rue Monge, avait arboré aux fenêtres de son appartement, situé au troisième étage, des drapeaux tricolores portant, écrit sur le blanc : Vive Zola ! Vive Picquart !

Cette démonstration avait attiré une foule assez grande de curieux et même quelques manifestations se sont produites en sens divers ; on a même dû, à un moment donné, établir un service d'ordre, la circulation devenant difficile dans la rue Monge.

Plusieurs personnes qui ne trouvaient pas de leur goût la manifestation de M. Marcou, se sont rendues cet après-midi au commissariat de police du quartier et ont demandé que M. Marcou soit astreint à enlever son drapeau.

Il leur a été répondu qu'on ne pouvait faire droit à leur demande étant donné que le citoyen était libre de manifester son opinion, en tant qu'elle ne s'attaquait pas aux institutions établies ou à l'honneur des citoyens.

Dans l'après-midi, des curieux ont stationné devant la maison de M. Marcou et un service d'ordre a été maintenu pour les obliger à circuler. Vers trois heures il n'y avait plus aucun manifestant; seuls, les promeneurs s'arrêtaient quelques instants pour regarder l'emblème de cette démonstration.

D'autre part, on nous télégraphie de Reims :

Aujourd'hui a eu lieu au cirque Rémois une grande conférence, faite par M. Buisson, ancien directeur de l'enseignement primaire et organisée sous les auspices de la Ligue de l'enseignement.

M. le docteur Lenglet, ancien député, présidait. M. Buisson avait pris comme thème : les œuvres post-scolaires.

Au cours de sa conférence M. Buisson ayant parlé de l'Affaire Dreyfus et déclaré que c'était l'honneur de la République d'avoir su réparer une erreur judiciaire, une longue ovation a été faite à l'orateur. La séance a été clôturée aux cris de : Vive Picquart ! Vive la Justice.

Chez Me Mornard

Me Mornard, l'avocat de Mme Dreyfus à la Cour de cassation, a bien voulu donner à un rédacteur de l'*Agence Nationale* ses impressions sur les débats qui viennent de se dérouler et sur l'arrêt renvoyant le capitaine Dreyfus devant le Conseil de guerre de Rennes.

C'est, dit-il, extraordinaire que le principe de la revision pour lequel nous luttons depuis deux ans, ait été voté à l'unanimité par la Cour de cassation, toutes chambres réunies, judiciaire devant laquelle on nous avait envoyés dans le but de nous débouter de notre demande.

Traînement les termes mêmes de l'arrêt montrent que discutés pendant la délibération et il y a pas eu unanimité mais seulement un grande majorité pour l'arrêt tel qu'il a été rendu. Il était seulement nécessaire que tous les conseillers votassent pour le principe. C'est ce qui a eu lieu et c'est vous dire que la cause de Dreyfus envers laquelle j'ai toujours eu la plus légitime confiance, était bonne.

Quant aux nouveaux débats, c'est M. Demange qui sera naturellement chargé de la défense, et je ne sais au juste à quelle époque ils pourront avoir lieu ; tout dépendra de la date du retour et lorsque Dreyfus aura été mené en France, il faudra, à mon avis, compter une quinzaine de jours au minimum entre jour du débarquement et celui de l'ouverture des débats.

Il y aura pas d'instruction et je crois que les débats seront fort courts.

Il n'a absolument rien de fixe à ce sujet et tout dépendra des assignations que lancera le commissaire du gouvernement.

ZOLA A PARIS

Emile Zola est rentré à Paris aujourd'hui, dimanche dans l'avant-midi.

Aucun incident n'a signalé son retour.

Zola écrit aujourd'hui un long article, intitulé *Aurore* que l'*Aurore* publiera demain.

Le grand écrivain termine cet article en annonçant au procureur général qu'il est chez lui et peut lui faire signifier l'arrêt de la Cour d'assises de Versailles.

Nous nous retrouverons devant le jury, ajoute-t-il.

L'ATTENTAT

contre le président de la République

Paris, 4 juin. — L'inqualifiable attentat d'Auteuil contre le président de la République est venu accroître encore dans les milieux parlementaires l'animation de ces derniers jours.

Jusque là on était très hésitant, et Viviani nous déclarait lui-même, que pour sa part il n'était pas décidé à porter à la tribune sa motion de mise en accusation du général Mercier.

Je veux être assuré que toutes les gauches marcheront avec moi.

Comme nous le disions hier, une décision devait être prise par les groupes dans la réunion qui devait demain avant la séance.

Mais ce soir tout est changé. On exige maintenant que le gouvernement arrive demain devant la Chambre avec des sanctions. Le temps n'est plus aux paroles, mais aux actes.

L'arrestation de M. Dansette

CE N'EST PAS JULES

L'*Agence Nationale* nous télégraphie que le M. Dansette arrêté aujourd'hui n'est pas M. Jules Dansette, député du Nord, mais bien M. Philibert de Clermont-Tonnerre, industriel à Armentières.

Si ce n'est lui, c'est donc son frère.

M. Jules Dansette s'est rendu au poste de police pour réclamer la mise en liberté de son frère Charles, mais il n'a pas obtenu satisfaction.

Le préfet de police lui a opposé un refus formel.

M. Charles Dansette passera demain en police correctionnelle avec tous les autres individus arrêtés.

Parmi ceux-ci figurent un grand nombre de barons, de comtes et de personnages à particules ou à grosses rentes.

Citons notamment le baron Rodolphe de Maudelle, Philibert de Clermont-Tonnerre, Adrien Vizuel d'Esteval, Amédée de La Combe, Henri Lemaire, de Rémuzat, Marc de Beaumont, de Fromessa, Joseph Reisset, Robert Leroux de Villers, Henri de Panisse.

Nous voyons aussi figurer dans la liste des personnes arrêtées :

Pierre d'Aubigny d'Assy ; Raoul de Loir-Balsam ; comte Maurice du Moutiers-Mérouville ; comte Albert de Lyon ; de Mun, fils du député ; etc.

FEUILLETON DU 6 JUIN 1899 — 5

LA BELLE SARAH

PAR PIERRE ARNOUS

IV

La belle Sarah

— Ah çà ! qu'as-tu donc ?... tu sembles tout chagrin ? Aussi, quelle idée d'aller se promener par des jours comme celui-ci !.. Sais-tu qu'on pourrait parfaitement recevoir une balle dans la peau au coin d'une rue ! Quant à moi, c'est bien décidé, je ne mets pas le nez dehors tant que les soldats ne seront pas rentrés dans leurs casernes.

Ce disant, elle se jeta au cou de Georges et l'embrassa avec plus de câlinerie affectée que de véritable tendresse.

— Là ! fit-elle. Maintenant, entre et conte-moi tes peines... Peines d'argent ou peines de cœur ?...

Elle le conduisit dans un petit boudoir tout tendu de peluche bleue, le fit asseoir près d'elle sur une chaise longue.

— Je t'écoute... reprit-elle.

Elle était vraiment délicieuse, en son négligé du matin.

Toute frêle avec ses cheveux abondants ramenés en tas sur la tête, ses lèvres qui semblaient deux framboises à peine cueillies, ses yeux longs, voluptueux, d'un bleu superbe, caressants comme du velours.

Une créature faite pour l'amour.

Une fleur vivante, resplendissante de santé, de jeunesse et de beauté.

Georges, cependant ne parlait toujours pas.

Il s'était borné à lui prendre les mains et, comme perdu dans une lointaine rêverie, il la contemplait amoureusement :

— Voyons, qu'as-tu ?... reprit Sarah — c'était le nom de la jeune femme. — Es tu suspecté d'avoir pactisé avec l'émeute et viens-tu me trouver pour que je te cache ?... As-tu empoigné cette nuit la forte culotte ?... A-t-on tué quelqu'un des tiens sous tes yeux ?... Songes-tu au cours de la rente ?... Souffre-tu dans l'amour que, bon citoyen, tu portes à l'ordre établi ?

Elle disait tout cela avec cet accent si particulier aux enfants des faubourgs parisiens.

Elle était, en effet, née en plein faubourg, et sa jeunesse s'était écoulée tout entière dans l'humble intimité d'un ménage d'ouvriers.

Mais, si jolie, elle n'avait pas tardé à rêver d'une meilleure condition, et, un beau jour, après quelques mois d'apprentissage, elle avait planté là son métier de modiste, son petit carton de « trottin », pour écouter les propos d'un joli garçon qui lui avait promis plus qu'elle désirait, et qui l'abandonna quand il eut filé avec elle quelques semaines de parfait amour.

Histoire banale.

La délaissée n'était pas fille à se laisser mourir de chagrin ni à entrer en religion.

Elle changea de nom, prit un autre amoureux et voulut « faire du théâtre ».

Belle comme elle l'était, on ne pouvait pas la repousser.

Elle eut un engagement dès qu'elle voulut, soixante francs par mois, et figura désormais dans ce que le boulevard appelle les « pièces à femmes ».

Et, dès la seconde fois qu'elle parut en scène, elle vit autour d'elle un chœur de messieurs en habit, des soupirants qui, pour qu'elle consentît à venir vers eux, consentaient de leur côté à la faire passer sur un pont d'or.

Sarah donna la préférence à Georges de Vauthiers, qui se distinguait parmi les plus généreux.

Seulement, elle ne lui avait pas caché qu'elle n'entendait pas se lier absolument à lui.

— Je suis en représentation chez toi, lui disait-elle dans son argot de coulisses, mais je t'avertis que je veux des congés.

Georges de Vauthiers, très jaloux au fond, accorda tout ce qu'on lui demandait avec le dessein bien arrêté d'empêcher le plus possible les « congés. »

— Voyons, reprit Sarah, tu ne veux pas te confesser ?.. Récapitulons !... Tu n'es pas poursuivi par les troupes régulières de la République; tu n'as pas perdu ; tu n'as pas... Alors, quoi ? Ta femme te tromperait-elle, par hasard ?

Elle plaisantait, ne croyant pas dire si juste.

Mais au soubresaut involontaire de Georges, elle comprit qu'elle avait mis le doigt sur la plaie.

— Tiens ! tiens ! fit-elle. Je ne te croyais pas jaloux !

Et aussitôt, sa nature d'enfant gamine reprenant le dessus, elle ajouta :

— Mais, au fait, je te trouve bien bon, tu sais... Avec ça que tu te gênes, toi, pour la tromper, ta femme !

— Ne parlons pas de cela ! fit Georges, impatienté.

— Au contraire, parlons-en. Alors, comme ça, on a des chagrins domestiques, des peines de cœur. Madame a rendu la monnaie de sa pièce à monsieur ? Eh bien ! tu sais, moi, je l'approuve, ta femme ! Est-ce que tu aurais voulu, par hasard, la condamner à filer la laine et à garder la maison pendant que tu t'amusais ailleurs ?

— Voyons, mon amie, cessons ces plaisanteries... Je ne t'ai pas parlé de ma femme et tu sais bien que je n'aime guère...

— Alors, comme cela, ce n'est pas vrai ? Tu n'es pas... ce que je veux dire ?

— Et quand je le serais ? Crois-tu par hasard, que cet... accident serait pour me chagriner au point que tu supposes ?... Je suis d'un monde où ces choses sont communes et où l'on a le bon goût de ne leur point donner trop d'importance... Veux-tu que je te le dise en toute franchise, ce qui m'a mis de si mauvaise humeur ? C'est que la... la...

— L'accident ?...

— L'accident, si tu veux, va m'obliger à restreindre mes dépenses dans de notables proportions.

— Tu vas être pauvre ?

— Pas précisément, mais enfin je serai beaucoup moins riche. C'est ma femme qui a le sac.

— Tu ne l'as même épousée que pour cela... Avoue-le !

— Elle a voulu être comtesse... Ça se paie.

Elle a voulu... elle a voulu ! En es-tu bien sûr... C'est peut-être son digne homme de père ou sa brave femme de mère qui a eu cette sotte idée là...

— La chose importe peu...

— Elle importe beaucoup, au contraire...

— Enfin, ce qu'il y a de clair, c'est que me voilà à peu près pauvre. Avec mes douze ou quinze mille livres de rentes, je suis un homme à la côte.

— Alors, mets-toi à chanter dans les cours...

— Tu es impitoyable...

— Tu es sot...

— Il me semble, au contraire, que je suis un homme très pratique...

— A présent, oui : mais il y a un moment, ce matin ou hier au soir, enfin quand tu as surpris ta femme avec son ami, pourquoi as-tu pris les choses au tragique ?

— J'aurais bien voulu te voir à ma place...

— Alors, qu'est-ce que tu as fait ? car tu ne me l'as pas dit... Tu as fait claquer les portes ? tu as renvoyé ta femme chez sa mère ?

— Je l'ai tué.

— Qui ? elle ?

— Non, lui !

Sarah eut un geste d'horreur, vite réprimé.

— Tu l'as tué ? interrogea-t-elle.

Puis, par un brusque revirement très fréquent chez certaines natures féminines, elle se mit à admirer cet homme qui avait du sang sur les mains.

L'avait-elle jamais aimé ?

Elle n'eut pas osé l'affirmer elle-même.

Nature excessivement mobile, elle l'avait choisi entre dix autres soupirants, parce qu'il fallait en choisir un, et parce que Georges était encore celui qui lui déplaisait le moins, il lui arrivait de l'avouer cyniquement.

Mais, de là à lui porter une véritable affection, jamais !

Et maintenant, nerveuse et cruelle ; il lui apparaissait comme un héros, et elle éprouvait pour lui un sentiment qu'elle ne connaissait pas encore.

Raconte moi comment tu as découvert cela reprit-elle

Et sa voix avait perdu toute intonation gouailleuse.

Mais il ne céda point : il lui répugnait de revenir sur les détails de ce qui s'était passé la veille, et bien qu'il n'eût pas l'âme très délicate, les confidences qu'il venait de faire à sa maîtresse en témoignaient, il lui en coûtait beaucoup de dévoiler là l'intimité de son foyer, de prononcer le nom de sa femme devant cette enfant gamine et vicieuse.

Alors, voyant qu'elle n'obtiendrait pas ce qu'elle désirait, elle donna un autre cours à la conversation.

— Et la rupture ?.. irrévocable ?

— Je connais ma femme... Elle n'oubliera jamais...

— N, i, ni, fini... Pauvre ami je te plains.

— Bon petit cœur !

— Oui, je te plais. D'autant plus que maintenant tu vas te mettre à la chérir, cette femme à laquelle jusqu'ici tu n'avais pas fait attention le moins du monde.

— Ça, par exemple...

— Oui, oui ! je sais bien que tu vas protester, mais je te connais... Vous êtes tous les mêmes, les hommes... Enfin, cela te regarde. Tu sais que si je te gêne...

— Sarah !...

— B